



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

---

Réunion du 16 mai 2022

---

**Présents :** THOMAS Jean.

---

**Présents :** DROUAULT Dominique, DUTHEIL Jean-François, RONDEAU Christian, SALMON José.

---

*Début de la réunion à 17h00 – Fin 17h30*

### **1- Approbation des procès-verbaux.**

PV du 02 octobre 2020 : adopté.

### **2- Etude des élections du Comité de direction**

Suite à la démission du représentant des arbitres, M. Fabrice FREMONT, le Président du District souhaite présenter un candidat pour lui succéder : M. Eric BOUCHER jusqu'à la fin de la mandature. Monsieur Eric BOUCHER a ainsi adressé sa candidature en date du 28 avril 2022 par courrier en recommandé.

Considérant que l'Assemblée Générale électorale du District est fixée au Jeudi 23 juin 2022, le délai d'envoi de la candidature se termine au Mardi 24 mai 2022 minuit, cachet de la Poste faisant foi.

Considérant les critères généraux d'éligibilité établis par les Statuts du District à la date de déclaration :

- être majeur,
- être licencié FFF,
- être à jour de sa cotisation club si licencié club et que son club soit en règle financièrement avec les instances fédérales,
- être à jour de sa cotisation District s'il est membre individuel d'une instance fédérale,
- être domicilié sur l'Indre-et-Loire ou d'un District limitrophe,
- ne pas avoir fait l'objet d'une décision sportive ou civile interdisant de candidater.

Considérant les critères particuliers d'éligibilité pour l'arbitre,

Considérant les éléments apportés par le candidat à sa candidature,

la Commission valide par la présente, la candidature de Monsieur Eric BOUCHER en tant que Représentant des arbitres.

### **4- Assemblée Générale**

La Commission se donne rendez-vous à l'Assemblée Générale du District le 23 juin à Parçay sur Vienne pour surveiller la régularité de l'élection qui se fera à l'aide des boîtiers électroniques.

Jean THOMAS

Président de la Commission